

Regards d'Ardenne

LUXEMBOURG TOURISME



BONUS
DES LIVRES
À GAGNER !

DOSSIER

Suivez le
GUIDE!

Le TABAC de la SEMOIS

Le LIVRE luxembourgeois

NOËL au THEÂTRE
et autres sorties festives

L'ARDENNE SANS FRONTIÈRES

Texte : Jacques Cornerotte et Rita Dupont



Le tabac de la Semoi

Patrimoine majeur de la vallée



Lorsque nous étions jeunes et que l'on commençait à fumer, on devenait un homme. Ne riez pas, c'était la règle dans nos villages d'Ardenne il y a seulement quelques dizaines d'années encore.

Dans la vallée de la Semois, l'herbe à Nicot, c'est un savoir-faire séculaire, de la plantation à la récolte et du séchage au conditionnement.

C'est aussi un patrimoine : des villages et des paysages qui ont été modelés par sa culture et son exploitation. Séchoirs, maisons bourgeoises ou plus humbles, cafés-frontière, la production du Semois a laissé des traces émouvantes toujours inscrites dans le pays...

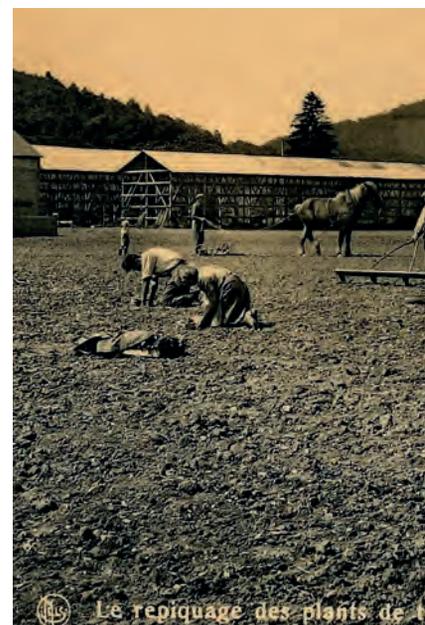
Ce sont enfin des anecdotes et des souvenirs bien vivaces dans l'esprit des anciens.



Aux origines était JOSEPH PIERRET

Jérôme Pimpurniaux¹ et Giovanni Hoyois², qui connaissent bien l'Ardenne, ne s'y trompent pas quand ils décrivent une vallée de la basse Semois pauvre, chiche en récoltes quand bien même les hommes travaillent dur pour engranger quelques maigres sous. La terre n'est pas très fertile, le climat humide et froid de la vallée ne permet pas de cultiver des denrées trop gourmandes. Et puis certaines cultures qui avaient cours à la fin du XIX^{ème} siècle n'ont plus aucune raison d'être : le pétrole a remplacé l'huile de colza pour l'éclairage, les tisserands ont pratiquement tous déserté et le chanvre, leur matière première cultivée ici, a suivi. A côté des paysans, les scailtons³ et les cloutiers complètent les métiers traditionnels de la région.

Pourtant, un homme avisé va tenter de relancer la culture du tabac dans la vallée.



On en avait bien cultivé ici dès le XVI^{ème} siècle. Témoin, ce document daté du 25 avril 1684, placardé sur la porte de l'église de Sugny et certifié par le sergent de la Haute Justice et qui dit ceci :

« De par Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Bouillon.

Son procureur et receveur général étant informé que quelques particuliers du village de Sugny se présument, par curiosité ou autrement, à faire culture ou planter du tabac, au lieu de semer du grain, au préjudice du droit de terrage dû aux seigneurs, a trouvé à propos de défendre, comme par cette il défend à tous et un chacun dudit village, d'en planter ou cultiver sans une permission expresse de Sa dite Altesse Sérénissime, à peine d'en être châtiés par toute rigueur de justice, ordonnant que la présente soit publiée et affichée au lieu ordinaire. »

En 1855, **Joseph Pierret** plante un are de tabac à Alle-sur-Semois. On le regarde faire, mi curieux, mi goguenard mais, en bons Ardennais, on ne dit rien. On attend de voir. Et on voit. En août, la récolte est au-dessus de toutes les espérances : belle, abondante et de grande qualité. Et pour cause, *Nicotiana tabacum* n'est pas trop exigeant quant au sol : les alluvions et un peu d'acidité - le schiste - lui conviennent bien. Et surtout, gros avantage, point n'est besoin de rotation des cultures. Même si la plante est fragile et demande beaucoup de soins depuis la germination jusqu'à la récolte et à la transformation, personne ne doute plus qu'elle va apporter un peu d'aisance dans la vallée.

Quelle expansion !

On emboîte bien entendu le pas à l'instituteur qui a démontré le bien-fondé de son intuition. En 1880, la vallée compte un peu plus de 80 ares de tabac. En 1905, tenez-vous bien, on est passé à 280 hectares ! Ce qui fait, grosso modo, 7 millions de

plants de tabac. Et un peu avant la Première Guerre mondiale, le Semois absorbe la production de plus de 400 hectares !

Des familles de planteurs - exploitants vont se bâtir une réputation et un empire financier. On pense aux Bourguignon (cafés et tabacs), aux Vander Elst, Welle, Martin et à tant d'autres.

Le temps de la prospérité

C'est sans doute grâce à eux que des villégiateurs aisés - c'est ainsi qu'on les appelait - curieux de découvrir les terroirs où l'on produit de pareils tabacs viendront séjourner dans les hôtels et les pensions de famille de la vallée. Le Semois est réputé bien au-delà de nos frontières ! Jusque dans les années 1930, le tabac fait un malheur. L'Etat va même jusqu'à installer deux stations expérimentales à Bohan et Chairière pour apporter aide et conseils aux planteurs. D'un autre côté, les accises frappent durement les ventes.



En mai 1940, la Belgique est à nouveau envahie et l'herbe à Nicot redevient un objet de troc important : 50 grammes de bon tabac de la Semois se négocient cinq fois le même poids de beurre !

Dès la fin du conflit, les plantations repartent à la hausse pour atteindre plus de 570 hectares au début des années 1950. Mais les vaches grasses ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

Le déclin

Les surfaces cultivées vont diminuer d'année en année. La vogue de la cigarette, de plus en plus présente, n'arrange rien, on s'en doute. Ajoutez à cela une absence totale de protection légale de l'origine Semois,

des erreurs de culture et les errements de certains producteurs, il n'en faut pas plus pour affaiblir une économie locale qui n'avait pas vraiment besoin de cela. Puis ce seront les campagnes de dénigrement du tabac notamment ses menaces pour la santé. On peut considérer qu'à partir des années 1980, le Semois est en passe de devenir une anecdote.

Des planteurs font de la résistance

Pourtant, quelques-uns refusent l'inéluctable. **André Robinet, Vincent Manil** et quelques autres ont l'audace d'y croire encore. En 1985, l'Union européenne, à travers un programme de développement intégré qui visait à redéployer des activités économiques dans des régions à faible développement, soutenait même la reprise de la production à une échelle plus importante.

Les Manil reprennent le flambeau

En 1989, **Gaëtane et Vincent Manil** cherchent à s'installer dans une activité complémentaire à leur métier d'éducateurs. C'est presque par hasard qu'ils apprennent qu'Albert Conniasselle souhaite arrêter sa production de cigares, cigarillos et tabacs pour la pipe. Valroy était bien connu dans la région et au-delà. Mais l'heure de la retraite venait de sonner. Gaëtane et Vincent n'hésitent pas longtemps, d'autant qu'Albert est prêt à transmettre tout son savoir-faire à Vincent. Les deux hommes vont sympathiser à tel point que les machines d'Albert déménageront chez Vincent et Gaëtane à la rue du Tambour à Corbion où nous les retrouvons aujourd'hui.





Puis vient le temps de la récolte vers la fin d'août ou le début de septembre. Les plants sont coupés au ras du sol avant d'être étendus à même la terre pour les faner. Ils seront ensuite pendus en quinconce par onze sur les boudriots, bâtons cloutés d'environ 1,2 mètre de longueur. Chaque boudriot sera pendu sous le séchoir, structure en sapin et chêne couverte d'une toiture en ardoise ou en tôle et posée sur des pierres fichées dans le sol.

les bouchons pour la pipe que je suis sans doute le seul à produire encore en Belgique.

Le travail le plus délicat est et reste la torréfaction du tabac coupé. Chauffé au bois, mon torrificateur est une vieille dame respectable ! Ici, pas de mesure, de prise de température : tout est dans le bruit, la couleur du tabac et ses odeurs. Je ne peux pas vous expliquer, c'est une question de sensations. Je sais précisément quand il faut vider la cuve de torréfaction. Un peu comme le ferait un fabricant artisanal de café. »

De la CULTURE du tabac

« La plupart des tabacs, une cinquantaine de variétés actuellement, sont originaires des Etats-Unis, explique Vincent. Le Semois provient du Kentucky. Dans la vallée, on produit le "Doussaint" (ou Petit Grammont), le "Pays" et le "Dinan", cultivé aussi à Appelterre (non loin de Mouscron). Leur bonne résistance aux maladies et leur robustesse en ont fait des plants de choix adaptés aux rigueurs de la basse Semois. Les graines - minuscules, un gramme de semences représente entre 8 à 10.000 graines - sont semées sous couche au début du printemps avant d'être repiquées dans les champs vers la mi-mai. Dès l'apparition des bourgeons de fleurs, le planteur pince les plants de manière à favoriser le développement des feuilles qui atteindront 1,5 mètre à maturité. »

Fin novembre, début décembre, les plants vont quitter les séchoirs pour être liés en bottes bien serrées (les manoques) qui séjourneront au grenier. Chaque manoque pèse plus ou moins quinze kilos et regroupe grosso modo 200 plants. Ce n'est qu'au printemps que le planteur livrera sa production au fabricant. André Robinet cultive encore 3 hectares de Semois, soit un peu moins de 90.000 pieds. Cela représente pratiquement 7 tonnes de tabac de belle venue.

Ils sont encore trois dans la vallée : Vincent Manil et Jean-Paul Couvert à Corbion et Etienne Martin à Bohan. C'est tout. Les derniers des Mohicans en somme. Mais passionnés par leur métier. Et cette passion, ils savent la transmettre à leur clientèle.

« Dès que je reçois les bottes, poursuit Vincent, elles doivent être défaites puis humidifiées pour les rendre moins cassantes. La découpe peut alors commencer. Je pratique deux coupes : fine pour le tabac à rouler et grosse pour la pipe. Et puis, il y a

Quand nous sommes passés à Corbion, Vincent était justement occupé à l'ultime étape : l'emballage du tabac. Une antique balance à plateaux et une ensacheuse qui a dû conditionner des tonnes et des tonnes de tabac du temps de sa jeunesse et qui a retrouvé ses fonctions dans les mains habiles de Vincent.





« J'aime le côté artisanal de mon travail, dit Vincent. Je ne changerais ma façon de travailler pour rien au monde. A quoi cela servirait-il d'ailleurs ? »

Américains et Japonais, fous du Semois

Et Vincent de poursuivre : « C'est d'ailleurs cette image de l'artisan qui a fait débarquer Wil S. Hylton, journaliste au New York Times dans l'atelier un beau jour de début 2013. Stupeur et étonnement, vous pensez bien ! Mais je ne savais pas encore que j'avais affaire à un vrai féfé du Semois. Nous avons passé une semaine merveilleuse, Gaétane et moi, à lui faire découvrir notre travail et notre région et lui à s'émerveiller du côté artisanal de notre production. Il a même mis la main à la pâte durant des heures et des heures. »

Le résultat ? Trois pages enthousiastes dans le grand journal américain. Avec des retombées quasi immédiates. Le jour même de la parution dans le quotidien, 80 mails de commande arrivaient à Corbion ! Pas facile à gérer quand on est une toute petite fabrique ! Depuis, Vincent expédie régulièrement du Semois de sa production au pays de l'Oncle Sam via un importateur implanté là-bas.

Plus récemment, ce sont les Japonais qui se sont pris de passion pour le Semois de Vincent. Ici aussi, encore des situations un peu cocasses, un peu décalées. Après quelques contacts téléphoniques, un grossiste japonais débarque du... bus TEC en provenance de Libramont. Notre homme avait

atterri à Zaventem, pris le train jusqu'à Libramont puis le bus ! J'avoue quand même avoir été un peu gêné, évoque Vincent. Puis les choses se sont vite enchaînées. Je me suis retrouvé à la foire de Dortmund autour d'une table de Japonais. Nous avons négocié le marché et depuis, mes produits ont pignon sur rue à Tokyo ! »



Corbion - A3

ATELIER-MUSÉE DU TABAC DE LA SEMOIS

Gaëtane et Vincent Manil
rue du Tambour, 10
B-6838 Corbion-sur-Semois
+32 (0)61 46 81 29
tabacmanil@skynet.be
www.tabac-semois.com

TABAC SEMOIS

Jean-Paul Couvreur
<http://tabacsemois.com>

MAISON MARTIN

Etienne Martin
www.maisonmartin.be

1 "Guide du voyageur en Ardenne ou Excursions d'un touriste belge en Belgique", Delevingne & Callawaert, Bruxelles, 1856, réimpression anastatique, Culture et Civilisation, Bruxelles, 1980.

2 "L'Ardenne et l'Ardennais", réimpression anastatique, Culture et Civilisation, Bruxelles, 1981.

3 Les ouvriers des ardoisières.





La FRAUDE, entre Belgique et France

Dès 1810, en France, la culture et la fabrication de tabac est instituée monopole de l'Etat. C'est Napoléon Bonaparte qui en a décidé ainsi. Personne n'a le droit de cultiver et de fabriquer son propre tabac, même pour sa consommation personnelle. Le SEITA (Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes) est mis en place en 1926 sous la présidence de Raymond Poincaré. Il conserve le monopole pour tout le marché des tabacs et allumettes en France avant de disparaître en 1976 avec l'ouverture des frontières.



Très tôt, tout le long de la frontière, des baraques (on les appelait ainsi alors qu'elles avaient le plus souvent l'aspect de maisons cossues) s'étaient installées. On y tenait café et commerce. Barrière Busch, Fonds Jamais, Chalet du Bois-le-Comte et tant



d'autres de ces commerces émaillaient ainsi les marches de la Belgique. Mais l'essentiel se déroulait dans l'arrière-salle !

Et l'on s'en donnait à cœur joie. Le café, le tabac étant moins chers chez nous qu'en France, un trafic lucratif s'est progressivement mis en place. Contrebandier devint assez rapidement un métier certes dangereux mais qui remboursait largement les risques pris par ces hommes astucieux et rusés comme renards ! On échangeait ou on achetait du tabac, des alcools, du tissu, du café... tout ça au nez et à la barbe de la douane.

Tromper les Accises, éviter les douaniers était devenu une sorte de sport régional ! Tous les moyens étaient bons. Certains avaient même dressé des chiens à effectuer les voyages nuitamment entre France et Belgique pour livrer la marchandise portée dans des sacs attachés aux flancs des braves toutous... Autant dire que les douaniers avaient fort à faire pour surveiller une frontière truffée de ruisseaux, de sentes, de forêts et de fourrés. Des cartes postales de l'époque mettent en scène des gabelous en embuscade derrière des buissons, des contrebandiers fouillés sous bonne garde des molosses de la maréchaussée... Pourtant, durant les deux guerres mondiales, la contrebande a permis aux plus démunis de subsister malgré les restrictions de toutes sortes.

Victor Droguest⁴, contrebandier célèbre dans la région, a évoqué toute cette époque dans un livre savoureux paru dans les années 1970 à l'automne de sa vie. L'Agence de Développement Touristique des Ardennes organise même des balades guidées sur les pas de cet homme un peu mythique.

.....
⁴ "Mémoires de Victor Drogest, roi des contrebandiers", Editions Petitpas, Bomal-sur-Ourthe, 1951.

HIER, le tabac dans la vallée

Jacqueline Istace-Denis nous avait reçu en juillet dernier. Nous avons évoqué son enfance, la disparition prématurée de son papa et des prouesses réalisées pour survivre.

« Nous restions trois : maman, mon jeune frère et moi. Nous avons une petite plantation de tabac, comme beaucoup de familles de la vallée. Nous avons continué à planter et à récolter pour "mettre un peu de beurre dans les épinards". Maman nous a mis au travail. A l'époque nous ne pensions même pas à dire non. Nous n'avions pas été à l'école, ce n'était pas un travail facile, mais nous étions fiers d'aider maman et surtout de pouvoir manger.

Avant la guerre, nous vendions nos récoltes dans la vallée. Les fabricants étaient encore nombreux. Dès 1940, ce sont les flamands qui sont venus acheter notre tabac. L'occupant nous a interdit de planter mais chacun se débrouillait pour continuer à cultiver un minimum. La France toute proche manquait de tabac et la contrebande



s'est renforcée. Souvent, la monnaie d'échange était du beurre ou de la viande. Nous étions rationnés et l'on ne mangeait pas toujours à notre faim. Le trafic avait ses codes. On ne faisait pas n'importe quoi. D'autant que les douaniers redoublaient de vigilance. Certains, connaissant les situations de gêne de certaines familles, fermaient les yeux. Par contre, d'autres jouaient sur les deux plans...

C'est en 1985 que nous avons planté pour la dernière fois 20.000 plants avec ma mère. Une pareille récolte apportait un complément appréciable à la maigre retraite qu'elle percevait. »

La vallée de la Semois et le tabac c'était toute la vie de Jacqueline, on l'aura compris. Et elle en était fière. Elle a quitté sa chère vallée début août pour rejoindre les siens. Elle aurait eu 91 ans.



Nicotiana tabacum fait partie de la famille des solanacées, au même titre que la tomate et la pomme de terre. Plante annuelle à grandes feuilles, l'herbe à Nicot est relativement exigeante quant au substrat, à l'humidité et aux températures pour venir à maturité. Dans de bonnes conditions, la plante peut atteindre 3 mètres de haut.

Dès son arrivée sur le vieux continent, on lui trouve une série impressionnante de vertus thérapeutiques, essentiellement en usage externe : dermatoses, maux de ventre, constipation, vertiges, tuberculose, épilepsie... et peste. Aujourd'hui encore, le tabac est utilisé dans les médecines populaires pour lutter contre les parasites et en homéopathie. Ainsi une décoction de feuilles pulvérisée sur certaines plantes constitue un puissant insecticide.

La nicotine (un puissant alcaloïde) présente dans la plante est produite par les racines et transportée dans les feuilles. Ainsi, les feuilles sont récoltées à différents stades de développement selon l'usage médicinal que l'on souhaite en faire.

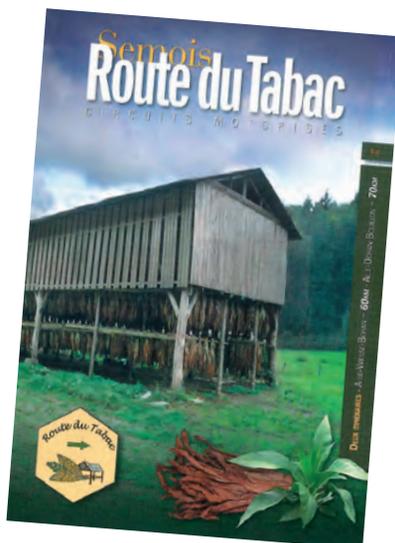
Une ROUTE du Tabac



Un pareil patrimoine ne pouvait pas tomber dans l'oubli. D'autant que les témoins des temps héroïques disparaissent petit-à-petit et avec eux la tradition orale. Le Syndicat d'Initiative de Vresse et André Robinet se sont donc mobilisés pour élaborer cette Route du Tabac. Des historiens, des naturalistes, des planteurs et des fabricants ont rassemblé leurs savoirs pour offrir au visiteur un circuit auto d'un intérêt manifeste.

La brochure qui l'accompagne est une mine d'informations sur tout ce qui, de près ou de loin, touche au tabac de la Semois. C'est une bible pour les amateurs de ce patrimoine finalement pas très ancien qui a fait vivre durant des dizaines d'années toute une région.

Tout y est évoqué, de la culture à la fabrication, des éléments du patrimoine immobilier encore existants aux anecdotes croustillantes liées à la contrebande avec la France.



CONTACT

Syndicat d'Initiative de Vresse-sur-Semois
+32 (0)61 29 28 27

